



GUIDE DU TRI





1

EMBALLAGE

2

VERRE



3

PAPIER

4

ORDURES
MÉNAGÈRES



5

BIODECHETS



6

ENCOMBRANTS



JE DÉPOSE QUOI DANS MON BAC OU MA BORNE JAUNE ?

EMBALLAGES EN CARTON : BOÎTES, BRIQUES ALIMENTAIRES, CARTONNETTES, TÉTRA PACK...



EMBALLAGES EN MÉTAL : CONSERVES, BOUTEILLES, FLACONS, BARQUETTES, COUVERCLES, BOUCHONS, GOURDES DE COMPOTE, EMBALLAGES DE MÉDICAMENTS, CAPSULES DE CAFÉ, PAPIER ALUMINIUM...



EMBALLAGES EN PLASTIQUE : BOUTEILLES, FLACONS, SACS EN PLASTIQUE, BLISTERS, POTS DE YAOURT, BARQUETTES, OPERCULES, BOUCHONS, TUBES DE CRÈME, CAPSULES DE CAFÉ ET THÉ...



JE TRIE *Bien* MES EMBALLAGES

SÉPAREZ TOUS LES ÉLÉMENTS

car s'ils sont imbriqués ils ne sont pas reconnus comme étant recyclables par les procédés de la chaîne de tri et ne pourront donc pas être recyclés.

Videz-les mais inutile de les laver.

Déposez-les en vrac ou dans des sacs transparents

ou jaunes translucides car s'ils sont dans un sac noir ou opaque, ils seront écartés automatiquement par les machines du centre de tri et ne seront pas recyclés.



JE DÉPOSE QUOI DANS MON BAC OU MA BORNE VERTE ?

BOUTEILLES



BOCAUX ET POTS (CONFITURE, CONSERVATION...)



FLACONS (COSMÉTIQUE, CRÈME, PARFUM...)



JE TRIE *Bien* MON VERRE

Je dépose en vrac.

Surtout pas de sac !!!

Toujours aussi facile
inutile de retirer les
bouchons, couvercles ou
étiquette,

le processus industriel
de tri est équipé
de machines qui
trient les indésirables.

**Faux amis : les ampoules,
les vitres et vaisselle à
déposer en recyclerie pour
une autre filière de
recyclage.**

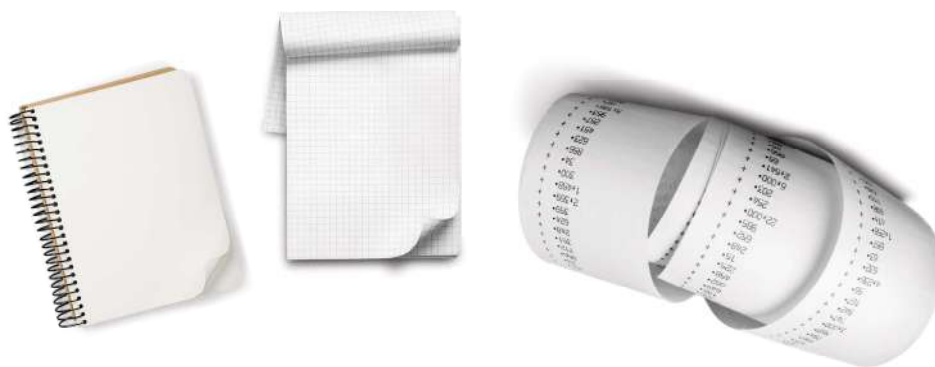


JE DÉPOSE QUOI DANS MON BAC OU MA BORNE BLEUE ?

COURRIERS, ENVELOPPES, ET LIVRES



CAHIERS, BLOCS-NOTES, IMPRESSIONS



JOURNAUX, PROSPECTUS ET CATALOGUES



JE TRIE *Bien* MON PAPIER

Je dépose en vrac.
Surtout pas de sac !!!

Et en plus, c'est facile
Inutile d'enlever les
agrafes, les spirales
ou les couvertures
plastifiées, le
processus industriel
de tri est équipé de
machines qui le font
directement.



JE DÉPOSE QUOI DANS MON BAC OU MA BORNE NOIRE ?

LITIÈRE, LINGETTES, COTONS TIGES, COUCHES, MASQUES, PETITS OBJETS CASSÉS...



RESTES ALIMENTAIRES*



* "Dans le composteur individuel ou partagé pour les usagers équipés"

"Dans le bac biodéchets pour les usagers bénéficiant du service de porte-à-porte."

JE TRIE *BICH* MES ORDURES MÉNAGÈRES

J'utilise un sac noir fermé et je ne mets que les déchets non recyclables.

Les ordures ménagères sont destinés à l'enfouissement.

Il convient de les réduire au maximum car la Corse enfouie toujours **115000 Tonnes** d'ordures ménagères.



JE FAIS QUOI DE MES BIODÉCHETS?

Viandes, poissons, os et arêtes, épluchures de fruits et légumes, pain, restes de préparations, aliments avariés ou périmés, coquilles d'œuf, d'huitres et de moules, fromage, desserts (gâteaux, glaces...), filtres à café avec le marc, serviettes, nappes en papier, essuie-tout, sacs compostables, sacs kraft de fruits et légumes souillés...



J'utilise un sac compostable uniquement pour la collecte des biodéchets en porte-à-porte. Les sacs, même compostables, sont interdits dans les composteurs



Bac biodéchet pour collecte en Porte-à-Porte



Composteur partagé



Composteur individuel



Compostage en tas dans le jardin

JE FAIS QUOI DE MES ENCOMBRANTS* ?

*POUR LES PARTICULIERS

Le bois, Le tout-venant, Les articles de bricolage et jardin, Les articles de bricolage et jardin thermiques, Les articles de sport et loisirs, Les bouteilles de gaz, Les cartons, Les cartouches d'encre, Les déchets d'équipements électriques et électroniques, Les déchets du bâtiment, Les déchets spéciaux, Les gravats, Les huiles, Les jeux et jouets, Les lampes, Les métaux, Les meubles, Les piles, Les pneus, Les textiles, Les végétaux



POUR LES PROFESSIONNELS LES CONDITIONS D'ACCÈS SONT DIFFÉRENTES

JE TRIE
BICH

MES ENCOMBRANTS

Je ne dépose pas mes encombrants dans les poubelles, ni à proximité.

Je me déplace à la déchetterie*
ou Je fais appel à la
Communauté de communes
pour un retrait gratuit (dans la
limite 5 encombrants par foyer
et par inscription)

93 % des déchets accueillis en
recyclerie sont valorisés, ce qui
permet de détourner de
l'enfouissement plus de 50 000
tonnes de déchets chaque année.



*la liste des déchetteries est disponible sur le site du